



Carghese

— CASA CUMUNA —

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION

- Vos statuts régulièrement déclarés et une copie du récépissé de déclaration en préfecture (inutile en cas de renouvellement de demande si les statuts n'ont pas changé).
- Le nombre d'adhérents à l'organisme/association.
- Le programme d'activités et de manifestations prévues pour l'exercice qui serait subventionné, en précisant leur objectif et l'intérêt pour la commune.
- Le budget prévisionnel de l'année concernée par la demande de subvention.
- Le budget précis de l'action soutenue par la commune et la destination précise de la subvention qui serait versée.
- Le rapport d'activités de l'année précédente.
- Le détail des dépenses et recettes du budget de l'année précédente.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.
- **Si vous avez perçu une subvention émanant de la commune de Cargèse l'an passé, vous devez impérativement nous fournir une copie des pièces permettant de justifier que vous avez fait usage de la somme qui vous a été versée conformément à la destination alors indiquée. Vous devez également fournir un compte rendu qualitatif de l'action financée.**